

Image not found or type unknown



Forfait de téléphone mobile

Par **DEMILIE**, le **02/12/2009** à **17:42**

Bonjour, rn j'ai acheté un téléphone avec forfait de 34 euros le 14 aout 2009 de 24 mois. rnma situation financière a complètement changer je n'ai plus aucune ressource et je voudrai arrêté ma ligne hors je ne peut pas car je suis engagé et je ne peut vraiment pu payer ce forfait. comment faire si vous plait.